

## CALENDRIER INDICATIF DES PROCEDURES D'ORIENTATION, D'AFFECTATION ET D'INSCRIPTION POST 3°

<b>Lundi 1er mars</b>	Début Inscription PASSPRO et PASS CCD	<b>PassPro et PassCCD</b> : pour certaines formations proposées en voie professionnelle, les élèves doivent passer un entretien durant leur année de 3 <sup>ème</sup> . Les élèves ont reçu une note d'information à ce sujet avec la liste des formations concernées. <b>Les élèves intéressés doivent demander à leur professeur principal une lettre guidée pour préparer l'entretien.</b>
<b>Dimanche 7 mars</b>	Date limite de saisie des vœux provisoires d'orientation par les responsables légaux	<b>Conservez vos identifiant et mot de passe qui vous seront utiles à nouveau.</b>
<b>15 et 16 mars</b>	Conseils de classe 3°	
	Consultation de la réponse du conseil de classe et en accuser réception.	
<b>Mercredi 24 mars</b>	Présentation de la section BACHIBAC au collège	
<b>Avril-mai</b>	Période de consultation des offres de formation post 3° affichées dans les TELESERVICES	
<b>Lundi 10 mai</b>	Ouverture des TELESERVICES de la saisie des vœux de l'affectation : quels lycées ?	
<b>Lundi 24 mai</b>	Fin de la saisie des choix définitifs d'orientation	
<b>Dimanche 30 mai</b>	Fermeture saisie vœux affectation.	
<b>Jeudi 3 et vendredi 4 juin</b>	Conseils de classe	
<b>Du samedi 5 juin matin et lundi 7 juin</b>	Entretiens avec la cheffe d'établissement en cas de désaccord avant la commission d'appel	
<b>Mercredi 16 juin</b>	RESULTATS AFFELNET 0	
<b>Jeudi 17 juin</b>	Commission d'appel 3ème	
<b>Jeudi 17 et vendredi 18 juin</b>	Saisie vœux complémentaires dans AFFELNET UNIQUEMENT AU COLLEGE si besoin après AFFELNET 0	
<b>Lundi 28 et mardi 29 juin</b>	Epreuves du DNB	

## **CALENDRIER INDICATIF DES PROCEDURES D'ORIENTATION, D'AFFECTATION ET D'INSCRIPTION POST 3°**

<b>Mardi 29 juin</b>	Résultats Affelnet définitif en établissement
<b>Mercredi 30 juin</b>	Ouverture de la consultation des résultats Affelnet aux responsables légaux
<b>JUILLET</b>	INSCRIPTION INDISPENSABLE TELESERVICES ET DANS LES LYCEES SELON LES MODALITES DEFINIS PAR CHAQUE ETABLISSEMENT

**Certaines commissions particulières ont lieu aussi mais pour ne pas alourdir le document elles ne sont pas indiquées.**

**En cas de problème de connexion chez vous :** vous pouvez contacter le professeur principal ou de Mme Pineau, au secrétariat, qui pourra vous aider en cas de difficulté. Un ordinateur est à votre disposition au collège pour faciliter vos démarches si vous le souhaitez

**Bien regarder régulièrement les mails** envoyés par les professeurs principaux via OZE (et Mme Bouzou transmet également aux élèves de 3<sup>ème</sup> 4 toutes les informations via sa messagerie académique)

**Pour contacter Mme Tapia : la boîte mail du collège :**  
ce.0780512H@ac-versailles.fr (n'utilise pas celle d'OZE)